

rente *Quintilien* (*Cuintilien*), *Quinte-Curce* (*Cuinte* et non pas *Kinte*, encore moins *Kint-Curce*); et *Sixte-Quint* (*Kint*), *Charles-Quint*. A. L.

Enfin les deux lettres *qu* se prononcent avec le son propre du *q*, et ne forment point diphthongue avec la voyelle suivante, dans *qualification*, *quolibet*, *quiproquo*, *quidam*, *quinconce*, *quasimodo*, *quignon*, *liquefier*, *quadrature* (t. d'horlogerie), *quanguan* (cancan, t. corrompu du latin), *quadrille*, *quatrain*, *quartaut* (la quatrième partie du muid).

(Gattel, Féraud, Wailly, Noël, etc.)

R r—n'a que le son propre RE : *ragoût*, *règle*, *rivage*, *rouge*.

R initial, et dans le corps du mot, se prononce toujours sans variation de son dans le discours soutenu; mais dans la conversation, la prononciation de cette lettre est très adoucie dans *notre*, *votre*, avant une consonne, excepté dans *Notre Dame* (la Sainte-Vierge): cependant il reprend sa prononciation ordinaire, si ces deux mots sont suivis d'une voyelle, ou précédés de l'article. Dans *votre ami est le nôtre*, R a le son qui lui est propre.

(Th. Corneille, sur la 412^e Remarque de Vaugelas, et Lévizac, page 88.)

Remarque. — Autrefois on prononçait *mécredi*; mais actuellement il est mieux de prononcer *mercredi*.

R final se fait entendre, 1^o dans les monosyllabes *fer*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*, *ver*, etc.

(Restaut, page 460, et Sicard, page 457, t. II.)

Remarque. — Wailly est d'avis que le R final du mot *monsieur* doit se faire entendre; mais l'Académie dit positivement qu'il doit être muet.

La prononciation a quelquefois subi les influences de la mode. Il fut un temps où il était de bon ton de retrancher le r dans les mots et surtout dans les finales en *eur*. Ainsi, l'on disait *un piqueu*, *un porteu d'eau*. Ce ridicule a laissé quelques traces dans le langage vulgaire. A. L.

2^o Le R se fait entendre dans la terminaison *er*, dans *amer*, *belvédér*, *cancer*, *cuiller*, *enfer*, *éther*, *fier*, *frater*, *gaster*, *hier*, *hiver*, *machefer*, *outré-mer*, *pater*, *magister*.

3^o Dans les noms propres ou dans les noms de ville, *Alger* (39 bis), *Esther*, *Gesner*, *Glocester*, *Jupiter*, *Lucifer*, *Munster*, *Necker*, *Niger*, *Quimper*, *Saint-Omer*, *Scaliger*, *stathouder*, *Winchester*, *Worcester*.

Nous ferons remarquer que dans certains noms, anglais ou allemands, plusieurs

(39 bis) *Alger*. Voyez les remarques détachées, lettre A.

personnes adoucissent beaucoup la terminaison *er*, qui sonne alors comme un *e* muet, prononcé seul d'abord, et suivi immédiatement du son *r*, tel qu'il se présente dans ces mots le *r-etour*. Mais cet *e* muet disparaît facilement, et l'articulation de *r* équivalait alors pour la prononciation à la transposition des deux lettres. Ainsi au mot *quaker* l'Académie indique le son *couakre*. On dira donc de même *Nèkre* pour *Necker*; et ainsi de quelques autres, comme *stathouder*, *Glocester*. Mais nous croyons, néanmoins, qu'on peut très bien faire sonner en français la terminaison de ces mots étrangers; et c'est même quelquefois une nécessité dans les poètes, par exemple, dans Voltaire, *Henriade*, ch. I, v. 313. A. L.

4^o Dans les mots en *ir* : *plaisir*, *loisir*, *repentir*.

(Lévizac et M. Laveaux.)

Mais il ne se prononce pas, 1^o à la fin des noms polysyllabes en *ier*, que l'on prononce par *iè*, comme *officier*, *sommelier*, *teinturier*; etc.; il en est de même pour les adjectifs polysyllabes en *ier*, comme *entier*, *particulier*, *singulier*, etc. (40). (Beauzée, *Encycl. méth.*)

2^o R est encore une lettre muette à la fin des noms polysyllabes en *er* (pourvu qu'ils ne soient pas immédiatement précédés de *f*, *m* ou *v*), comme dans les mots *danger*, *berger*, etc. (Beauzée.)

(40) *Altier*. La prononciation de ce mot paraîtrait n'être pas encore bien fixée, car les sentiments sont partagés. L'Académie (dans son *Dict.*, édit. de 1762), le grand *Vocabulaire français*, Restaut, Trévoux et l'abbé Girard sont d'avis de prononcer le R; et, suivant d'autres lexicographes et quelques Grammairiens, le a ne doit pas se faire entendre

Les écrivains ne sont pas plus d'accord entre eux.

Boileau, dans *l'Art poétique*, ch. III, fait rimer *altier* avec *fier* :

La colère est superbe, et veut des mots *altiers*;
L'abattements'explique en des termes moins *fiers*.

et dans le *Lutrin* avec *quartier* :

Ce perruquier superbe est l'effroi du *quartier*,
Et son courage est peint sur son visage *altier*.

Voltaire (dans *les Deux Siècles*) le fait rimer avec *métier* :

Taisez-vous, lui répond un philosophe *altier*,
Et ne vous vantez plus de votre obscur *métier*.

Et La Harpe (dans *Coriolan*, I, 3), avec *guerrier*

Vous suivez d'Appius les principes *altiers*,
Et vous dédaignez trop un peuple de *guerriers*.

Léger. Sa prononciation paraîtrait présenter la même incertitude. L'Académie, dans son *Diction.*, édition de 1762, recommande de prononcer le R; d'Olivet est d'avis que *er*, dans *léger*, est ouvert et long; Richelet se contente de dire que les

Dans ce cas, la syllabe sonne comme l'*é* fermé des participes ; dites *dangé, bergé*, etc. ; mais il y a des nuances de prononciation difficiles à indiquer, et qui sont pourtant sensibles : ainsi quelques-uns de ces mots ont le son fermé de l'infinif, *pour-parler, blanc-manger*, etc. Remarquez que l'exception pour les finales précédées de *v* ne s'applique pas au mot *le lever*, parce que c'est un infinitif devenu substantif, et qu'il conserve comme les autres sa prononciation primitive. A. L.

3° R est, dans la conversation, une lettre muette à la fin des infinitifs en *er*, même quand ils sont suivis d'une voyelle, et l'on dit : *aimer à boire, soldâtrer et rire*, comme s'il y avait *aimé à boire, soldâtré et rire*.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, lettre R. — Wailly, page 468. — Restaut, page 561. — Lévizac, page 90, t. I. — Féraud, lettre R. — Et les *Opuscules sur la langue française*, p. 257.)

On ne doit pas, dit d'Olivet, craindre ces hiatus ; la prose les souffre, pourvu qu'ils ne soient ni trop rudes ni trop fréquents ; ils contribuent même à donner au discours un certain air naturel.

Dans la lecture, dans le discours soutenu et dans les vers, R final des infinitifs en *er*, précédant une consonne ou un *h* aspiré, est nul, et donne le son de l'*e* fermé à l'*e* qui précède (41) ; mais, suivi d'une

uns prononcent fortement le *r*, et les autres non ; et Féraud, que, plus communément, on ne fait pas trop sentir le *r*.

Voltaire et Gresset font rimer *léger* avec *air*,
Et Rousseau avec *cher* et avec *déroger*.

Malgré cette diversité d'opinions, il nous semble que l'usage, du moins dans la conversation, est de prononcer les mots *altier* et *léger* sans faire sentir le *r*, à moins toutefois qu'ils ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet ; et nous nous croyons d'autant plus fondé à penser ainsi, que l'Académie (dans son édit. de 1798) n'avertit plus de prononcer le *r* du mot *altier*, et que pour le mot *léger* elle se borne à dire qu'autrefois on s'est permis d'en faire sentir le *r*, dans la poésie surtout, pour rimer. — Laveaux est également de cet avis.

— Aujourd'hui, plus de doute ; l'usage et l'Académie s'accordent pour ne pas faire sonner le *r* de ces deux mots. Nous pensons même qu'il doit rarement se faire sentir devant une voyelle, et qu'il ne se prononce pas, par exemple, dans une phrase comme celle-ci : *Un caractère léger ou altier est un défaut*. A. L.

(41) L'*e* des infinitifs terminés en *er* est fermé, tant que le *r* ne se prononce point ; et comme il ne se prononce, soit en vers, soit en prose, que dans le cas où le mot qui suit commence par une voyelle, alors quand l'*é* doit être fermé, il ne peut pas rimer avec l'*e* ouvert : ainsi madame Deshoulières a péché contre l'exactitude lorsqu'elle a dit :

Dans votre sein il cherche à s'abîmer
Vous et lui jusques à la mer
Vous n'êtes qu'une même chose. (Idylle du *Ruisseau*.)

voyelle ou d'un *h* muet, il se fait entendre, et on donne à l'*e* qui le précède le son de l'*e* ouvert : *aimer à jouer, soldâtrer et rire*, doivent se prononcer *aimé-rajouer, soldâtré-rérire*. C'est ainsi que s'expriment Vaugelas (dans sa 413^e remarque), Dumarsais (*Encycl. méth.*, lettre E), et Lévizac (p. 90, t. 1 de sa *Gramm.*). Cependant le P. Buffier, Féraud, Domergue et Sicard, sont d'avis que, dans le cas où la lettre *r* doit se lier avec la voyelle, l'*e* qui précède se prononce aigu et non pas ouvert : *aimé-rajouer, soldâtré-rérire*, et cette dernière prononciation est conforme à l'usage généralement établi aujourd'hui.

L'Académie, dans son article sur la lettre *r*, paraît confirmer cette dernière assertion, car elle accentue *allé-r-au combat*. Et pourtant il nous semble qu'une telle prononciation a quelque chose de vicieux et de contraire au génie de la langue. En effet, lorsque nous faisons sonner l'infinif, il est évident que nous lui donnons la même valeur que s'il était suivi d'un *e* muet : or, il n'existe pas, que nous sachions, dans notre langue une seule terminaison semblable qui ne prenne l'*é* ouvert. L'analogie exige donc que l'on dise *aimère-à*, comme *mère, colère*, etc. A. L.

Lorsque la lettre *r* est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, comme dans *parrain, marraine, carrosse, barre, barreau, barricade, barrière, barrique*. Seulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue ; et, si c'est la voyelle *e*, on la prononce plus ouverte comme dans *guerre, tonnerre*, etc. (Wailly.)

Exceptions. — Les deux *r* se prononcent dans *aberration, errements, erreur, errer, erroné, abhorrer, concurrent, interrègne, narration, terreur, torrent* ; — dans tous les mots qui commencent par *ir*, comme *irrégulier, irraisonnable, irréligieux, irritation, irrévocable, irréfragable*, etc. ; — dans les futurs et les conditionnels des verbes *mourir, acquérir, courir* ; *je mourrai, j'acquerrais*, etc. — *Je pourrai* se prononce *je pourai*. (Wailly et Sicard.)

La lettre *h* placée après *r* est purement étymologique ; elle n'a aucune influence sur la prononciation de la consonne précédente, et elle indique seulement que le mot est tiré d'un mot grec ou hébreu, où cette consonne était accompagnée de l'esprit rude de l'aspiration : ainsi *rhéteur, rhume, rythme, arrhes*, etc., se prononcent comme s'il y avait *réteur, rume, rytme, ares*. (Beauzée, *Encycl. méth.*, lettre H.)

S s. — Son propre SE : *sage, séjour, solitaire, sucre*.

Son accidentel ZE : *user, résumé, risible*.

Cette lettre conserve, au commencement des mots, le son qui lui est propre, même lorsqu'elle est suivie d'une autre consonne, comme

dans *scorpion, statue, scandale, scorsonère, scubac, scabieuse, squette, stomacal*. Mais, dans la prononciation de ces mots, on passe si rapidement sur l'*e* muet du son propre *se*, qu'on ne l'entend presque point.

(Le Dict. de l'Académie, Sicard, page 458, t. II.)

Si, après le *c* qui suit le *s*, il se trouve un *e* ou un *i*, ou un *h*, comme dans *sceau, scel, scélérat, scène, scie, schisme*, etc., le *s* ne se fait point sentir, et ces mots se prononcent comme s'il y avait *célérat, ceau, cel*, etc.

(Le Dict. de l'Académie, Wailly, page 440, et Sicard.)

Shakespear se prononce *Chèkspir*.

Un certain nombre de mots étrangers sont entrés dans notre langue en conservant leur orthographe et leur prononciation naturelle. D'où il résulte que nous avons maintenant en français le signe *sh*, se prononçant comme s'il y avait *sch* ou *ch*, car l'Académie a adopté les diverses manières d'écrire. Ainsi elle admet *shako* et *schako*; *shall*, *schall* ou *châle*; *sheling* et *schelling* (*chelin*), *shérif*, *schérif* ou *chérif*. Mais elle écrit seulement *schah*; *schlague*; *scheik* ou *cheik*; *schnapan* ou *chenapan*. Dans tous ces mots on conserve la prononciation du *ch* français; mais elle devient rude dans *schène* (*skène*), *scholaire*, *scholie* et leurs dérivés. *Schlich* se prononce *chelik*, et *stockfish* prend le son adouci *stokfiche*. A. L.

Dans le corps du mot, *s* conserve le son qui lui est propre, quand il est précédé ou suivi d'une autre consonne, comme dans *absolu, converser, conseil, bastonnade, disque, transe, lorsque, puisque*, etc.: et même quand il est redoublé, comme dans *passer, essai, missel, bossu, mousse*. (Voyez p. 69.)

Dans *Duguesclin*, le *s* ne se fait point sentir.

Il faut pourtant excepter de cette règle, 1^{ment} les mots *transiger, transaction, transition, transit, transitif, transitoire, intransitif, transalpin*, dans lesquels la lettre *s* prend le son du *z*, quoique précédée d'une consonne; et cette exception est fondée sur ce que ces mots étant composés de la préposition latine *trans* (qui signifie *au-delà*), la lettre *s* y est considérée comme finale, et se prononce en conséquence avec le son accidentel: toutefois, l'exception n'a pas lieu pour les mots *transir, transissement, Transylvanie*;

2^{ment}, les mots *Alsace, Alsacien, balsamine, balsamique, balsamite*, ainsi que les mots où la lettre *s* est suivie d'un *b* ou d'un *d*, dans lesquels cette lettre se prononce aussi comme un *z*: *presbytère, Asdrubal*, etc.

(Beauzée, Encycl. méth., et le Dict. de l'Académie.)

Dans le corps d'un mot, *s*, seul entre deux voyelles, se prononce avec le son du *z*, comme dans *rase, hésiter, misanthrope, misère, rose, vésicatoire*, etc.

Cependant *s*, quoique seul entre deux voyelles, se prononce avec le son propre *se*, dans les mots *désuétude, monosyllabe, monosyllabique, parasol, girasol, polysyllabe, polysynodie, préséance, présupposer, présupposition, vraisemblance*; et cette prononciation est fondée sur ce que ces mots sont composés de particules privatives ou ampliatives, tellement qu'il serait plus raisonnable, pour marquer leur racine, de les couper par un tiret, et d'écrire: *para-sol, présupposer, mono-syllabe*, etc., parce qu'alors on verrait tout de suite que le *s* doit se prononcer comme le *s* initial. (même autorité.)

S se prononce de même avec le son propre *se*, dans nous *gisons*, ils *gisent*, il *gisait, gisant*, temps encore en usage du verbe *gesir*. — Quelques personnes même doublent le *s*.

Finale, la lettre *s* est muette dans les mots *trépas, remords, divers, tamis, avis, os, alors*, etc., si toutefois ils ne sont pas suivis d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré; mais elle se fait entendre dans les mots *anus, aloès, as, atlas, blocus, calus, fœtus, iris, maïs, mœurs, quitus, prospectus, lapis, laps* (de temps), *en sus, locatis* (cheval de louage), *vis, vasistas*; et dans les mots purement étrangers, tels que *bibus, chorus, gratis, hiatus, oremus, rebus, sinus, Bacchus, Crésus, Délos, Pallas, Rubens*, etc. Cependant dans *Mathias, Thomas, Judas*, *s* ne se prononce pas.

(Wailly, page 429. — Demandre, et le Dict. de l'Académie.)

Quelques personnes font sonner *s* dans *alors*, dans le singulier du mot *ours*, et même du mot *os*; l'Académie n'admet pas cette prononciation. Mais elle décide que *obus* doit se prononcer *obuze*, comme s'il y avait un *z*. Quant à la liaison avec la voyelle initiale du mot suivant, elle est générale dans le style soutenu; mais on l'omet quelquefois, au singulier seulement, quand le *s* muet est précédé d'une autre consonne, *diver-et varié*; *le remor-importun*; parce que le sens est plus distinct, et qu'il n'y a point d'hiatus. Dans le cas de la liaison, *s* final prend le son du *z*, *avi-z-au lecteur*. A. L.

On dit, en faisant entendre le *s* final: mon *fi*s (42), un teint de

(42) *FILS*. Les sentiments sont partagés sur la prononciation de ce mot. On dit *mon fi*, et *mon fis*. Cette dernière prononciation, plus marquée, me paraît convenir mieux à l'intérêt que ce mot réveille. (Domergue, Manuel des étrangers, page 459.)

Dans le discours soutenu il est mieux, tant en vers qu'en prose, de faire sonner le *s* et de prononcer *fi*s, même devant une consonne; mais à la fin du vers, ce mot rime également bien avec *Lais, Paris, gratis*, où le *s* est sonore; et avec *coloris, lambris, avis*, où cette lettre est muette: alors seulement le goût prescrit quand il faut prononcer *fi* sans faire sentir le *s* final.

lis, l'empire des *lis* (43), *plus-que-parfait*, *plus-pétition*, tous pris substantivement (*tous pensent*), *je dis plus*, *il y a plus*; mais on le laisse muet dans *Jésus*, *Jésus-Christ*, le *sens commun*, *fleur de lis* (44) (partie des armoiries de la France), *plus* (exprimant un comparatif ou un superlatif), et dans *tous* pris adjectivement (*tous es hommes*) (45).

Domergue, page 130 de sa *Grammaire*, et page 168 de son *Journal*.)

Généralement parlant, le *s final* des verbes ne se prononce point dans la *conversation*, même devant une voyelle, ou devant un *h muet*: ainsi, *tu aimes à rire*, *tu joues avec prudence*, se prononcent *tu aime-à rire*, *tu joue-avec prudence*.

(Th. Corneille, sur la 197^e Remarque de Vaugelas. — L'Académie, page 110 de ses *Décisions*, et D'Olivet.)

Cette règle n'est point absolue, et même dans la conversation la plus familière on peut faire cette liaison, et dire, par exemple: *je vai-s-à la campagne*, tout aussi bien que *je vè à*, etc. Bien plus, devant les particules *y* et *en*, non seulement on fait sonner le *s* d'un impératif, mais encore, quand il n'existe pas, on l'ajoute nécessairement pour l'euphonie, *mange-s-en*, *touche-s-y*. Notre avis est qu'on ne ferait pas mal, même dans la conversation, de prononcer *tu aime-s-à rire*, *j'en connai-s-un*, etc. A. L.

A l'égard des mots qui prennent le *s* à leur pluriel, et de ceux qui s'écrivent avec un *s final* au singulier comme au pluriel, il y a cette différence à faire, que si l'*adjectif* est mis avant son substantif, et que ce substantif commence par une voyelle ou un *h muet*, alors le *s* de l'*adjectif* se prononce toujours: on dit *les grandes actions*, *les bonnes œuvres*, *les grands hommes*, en prononçant le *s* de *grandes*, de *bonnes*, de *grands*.

Mais, si le *substantif* est mis avant l'*adjectif*, la prononciation du *s* qui est à la fin du substantif devient en quelque sorte arbitraire, suivant qu'il s'agit d'une conversation plus ou moins libre ou familière.— Ceci est applicable aux substantifs pour lesquels nous avons dit que la lettre *s finale* est muette.

(43) Lis.

Là sur un trône d'or Charlemagne et Clovis
Veillent du haut des cieux sur l'empire des *lis*. (Voltaire, *Henriade*, chant VII.)

(44) Henri dans ce moment voit sur des fleurs de *lis*
Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis. (Le même, même chant.)

(45) En général le *s* se fait entendre dans *sens*, *tous*, *plus*, lorsqu'après eux on peut faire une pause; mais il devient nul si la pause est impossible, c'est-à-dire, si l'on est forcé de prononcer le mot suivant sans prendre haleine.

Lorsque la lettre *s* est double, on n'en prononce qu'une, mais on la prononce fortement; ainsi, *bissextil*, *desservir*, *dysenterie*, *desséché*, *essieu*, *messéant*, etc., dont les deux *s* sont entre deux voyelles, se prononcent avec le son propre du *s*: *bi-sextil*, *dé-servir*, etc.

(Th. Corneille, sur la 120^e et la 197^e Remarque de Vaugelas; Restaut, page 560, et Demandre, au mot *Prononciation*.)

On observera que dans les mots où la lettre *s* se trouve doublée, soit parce que ces mots sont composés d'une particule et de quelques autres mots, comme dans *desserrer*, *desservir*, *dessouder*, *dessécher*, *messéant*, etc., soit parce que ces deux *s* entrent eux-mêmes dans la formation du mot, comme dans *essence*, *bécasse*, *coulisse*, *pelisse*, etc., cette lettre doublée se prononce un peu moins fortement dans les mots où elle a été ajoutée que dans ceux où elle se trouvait primitivement.

Quant à la prononciation de l'*e* qui précède deux *ss*, il serait difficile d'établir une règle. Ainsi, tantôt il reste muet: *dessus*, *dessous*, prononcez *deçus*, *deçous* comme aussi dans la plupart des mots composés avec la particule *re*, *resserrer*, *ressembler*, *ressort*, etc. Tantôt il est fermé: *dessouder*, *pression*, *essuyer*, *ressusciter*, etc. Tantôt il prend un son plus ouvert: *abbesse*, *lesse*, etc. La grammaire ici nous paraît impuissante; l'usage seul enseignera ces différences. A. L.

T t. — Son propre TE: *table*, *ténèbres*, *topique*.

Son accidentel CE: *abbatial*, *patient*, *captieux*.

Cette lettre conserve toujours le son qui lui est propre au commencement des mots, quoiqu'elle soit suivie de deux voyelles: *tiare*, *tièdeur*, *le tiers*, *le tien*.

(Lévizac, page 94.)

Au milieu d'un mot, le *t* ne s'articule pas toujours de même: il y prend l'articulation accidentelle dans beaucoup d'occasions, et souvent aussi il y garde celle qui lui est propre.

La fréquentation des personnes qui parlent purement leur langue, et un grand usage sont presque indispensables pour en faire la distinction: néanmoins voici quelques règles: *ti* se prononce *tî*, lorsqu'il n'est pas suivi d'une voyelle dans le même mot; mais, lorsqu'il est suivi d'une voyelle, il se prononce tantôt *tî* et tantôt *ci*.

Il conserve sa prononciation propre *tî* devant une voyelle; 1° dans tous les mots où il est précédé d'un *s* ou d'un *x*, exemples: *bastion*, *bestial*, *mixtion*, etc.

2° Dans tous les noms terminés en *tié* ou en *tier*, exemples: *amitié*, *moitié*, *pitié*, *entier*, *chantier*, *layetier*, etc.

Les mots qui se terminent en *cier* s'écrivent par un *c* ou par un *s* : *fancier, coursier*, etc.

3° Dans les mots terminés en *tie*, comme : *partie, amnistie, dynastie, garantie, hostie, modestie, repartie, sacristie*, etc., à l'exception de ceux dont nous allons parler.

4° Dans les mots terminés en *tien* et *tienne*, tels que : *soutien, maintien, antienne, tienne, abstienne*, etc. Nous parlerons tout à l'heure d'autres mots qui se prononcent *cien, cienne*.

5° Enfin dans le verbe *châtier*, et toutes ses parties; et dans les autres parties des verbes terminés en *tions* : nous *portions*, nous *mettions*, nous *intentions*, etc.

Ainsi la prononciation en général est rude dans tous ces temps des verbes et elle s'adoucit dans les substantifs. De là cette différence singulière dans des mots identiques : nous *portions des portions* (*porcions*); nous *intentions avec des intentions* (*intencions*), etc. A. L.

Mais *ti* devant une voyelle se prononce *ci* :

1° Dans le mot *patient* et ses dérivés; dans tous les mots terminés en *tial, tiel, tion*, et tous ceux qui en dérivent; exemples : *partial, essentiel, perfection, ration, rationnel*. Il faut cependant excepter les mots terminés en *stion*, dans lesquels, comme nous l'avons dit, *ti* conserve le son propre *ti* : *gestion, mixtion*;

2° Dans les noms propres terminés en *tien*, comme *Gratien, Dioclétien*; et dans ceux qui désignent de quel pays on est, comme *venitien, vénitienne*. Dans tous les autres mots terminés en *tien*, *ti* conserve le son propre *ti*;

3° Dans quelques mots terminés en *tie*, tels que *ineptie, inertie, minutie, prophétie*, et ceux qui sont terminés en *atie*, comme *primatie, démocratie*.

4° Dans les mots *satiété, insatiable*, et dans les deux verbes *initier, balbutier*. — Tous les autres verbes qui se terminent en *cier* s'écrivent par un *c*; exemples : *apprécier, négocier*, etc.

Le *t* final ne se fait point entendre; cependant il y a quelques exceptions. Le *t* se prononce toujours dans *object, accessit, brut, chut, contact, correct, dot, direct, déficit, est, ouest, fat, granit, exact, échec et mat, exeat, incorrect, indirect, infect, indult, knout, lest, luth, net, préterit, rapt, rit, subit, suspect, strict, tacet, tact, toast, transeat, transit, vivat, whist, zénith, zist et zest*.

(Domergue, page 466 du *Manuel des étrangers*.)

Masson, Catineau, Gattel, Rolland et Laveaux sont d'avis qu'il

faut faire sonner le *t* dans *debet*; cependant, l'usage paraît contraire, surtout dans le commerce; et l'Académie confirme l'usage.

Dans *respect, aspect, circonspect*, le *c* seul se fait entendre.

Voyez ce qui a été dit plus haut, pag. 39.

Le *t* de *vingt* ne sonne pas à la fin d'une phrase : nous étions *vingt*, il ne sonne pas non plus quand il est suivi d'une consonne : *vingt soldats*, de même que dans la série de *quatre-vingts* à *cent*. Mais il sonne dans toute la série de *vingt* à *trente*, et quand il est suivi d'une voyelle : *vingt abricots*.

(Restaut, page 561.)

Ainsi l'on prononcera en faisant sonner le *t*, *vingt et un, vingt-deux; cent vingt ans*; et sans le faire sonner, *quatre-vingt-un, quatre-vingt-onze; un Quinze-Vingt enrhumé*. La lettre *t* doit sonner au pluriel dans tous les mots où elle sonne au singulier : *une dot, des dots; un luth, des luths*. Il y a une exception pour le mot *sot*; voyez aux *Remarques détachées*. Enfin *t* est muet dans *Metz, Retz*, comme dans les finales des verbes, *je promets, tu combats*, etc. A. L.

Dans *sept*, le *t* ne sonne pas avant une consonne ni avant un *h* aspiré (46) : *sept chemises, sept houppelandes*; mais il sonne quand il est seul : *ils étaient sept*; ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle, ou d'un *h* non aspiré : *sept écus, sept hommes*; ou encore lorsqu'il est pris substantivement : *le sept de cœur*.

(Le Dict. de l'Académie.)

Huit suit les mêmes règles; ainsi le *t* ne sonne pas dans *huit cavaliers, huit hameaux*; mais il sonne dans *ils restèrent huit, huit abricots, huit hommes, le huit du mois, un huit de pique, vingt-huit, trente-huit, quarante-huit, cinquante-huit, soixante-huit, soixante-dix-huit*, etc.

(Même autorité.)

(46) Boileau fait rimer *sept* avec *cornet*.

Un joueur,

Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

(Satire IV.)

Et avec *secret*,

Et souvent tel y vient qui sait, pour tout secret,
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

(Satire VIII.)

Voltaire l'a fait rimer avec *objet* :

Elle avait une fille; un dix avec un *sex*
Composait l'âge heureux de ce divin objet.

(Conte de Gertrude.)

— Ces exemples sont une licence permise par la rime, et qui ne change rien à la prononciation. A. L.

La combinaison *ent*, qui caractérise la troisième personne plurielle dans les verbes, comme *ils craignent, ils veulent, ils obtiennent*, se prononce, devant une consonne, avec le son muet, de même que s'il n'y avait ni N ni T à la fin. (L'Académie, Wailly, Restaut, page 561, Demandre.)

T sonne encore dans le mot *Christ*, employé seul; mais il ne se fait pas entendre dans *Jésus-Christ*. (Le Dict. de l'Académie.)

Il sonne aussi quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* non aspiré, auquel il doit s'unir. *Un savant homme, je suis tout à vous, s'il vient à partir*, se prononcent *un savan-thomme, je suis tou-tà vous*, etc. (Même autorité.)

Dans *avant-hier* il se fait sentir.

Cependant il y a des substantifs, même suivis de leurs adjectifs, commençant par une voyelle, où il serait mal de le prononcer; comme *un goût horrible, un tort incroyable, un instinct heureux*.

Dans le style soutenu, il serait nécessaire de prononcer le *t* du mot *goût*, parce qu'avant tout on cherche à éviter l'hiatus; mais pour les mots terminés par deux ou trois consonnes, il arrive qu'on ne fait pas toujours sonner la dernière (voyez ce qui a déjà été dit, pages 39 et 67). Ainsi la lettre *r*, par exemple, sonnera de préférence dans les terminaisons *rt, tor-incroyable, dépar-imprévu*, etc. A. L.

De même pour les verbes qui ont un *r* avant le *t* final; ainsi dans : *il part aujourd'hui, il court à bride abattue, il s'endort à l'ombre*, l'usage le plus commun est de ne point prononcer le *t*.

Lorsque le *t* est doublé, on n'en prononce qu'un, excepté dans *atticisme, attique, battologie, guttural, pittoresque*, où l'on fait entendre les deux *t*. (Le Dict. de l'Académie, Restaut, page 560, et M. Laveaux.)

Th n'a pas d'autre articulation que celle du *t* simple : *absinthe, acanthe, thériaque, thon, Thalie, Mithridate, luth*, se prononcent *ab-sinte, acante*, etc.—La lettre *h*, dit Beauzée, n'est ici qu'une lettre étymologique qui indique seulement que le mot est tiré d'un mot grec ou hébreu.

Mais *th* ne se prononce pas dans *asthme, asthmatique*; dites *azme, azmatique*.

Lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *il, elle, on*, on met par euphonie, et pour éviter l'hiatus, un *t* entre le verbe et le pronom. *Dira-t-on, fera-t-il, joue-t-elle?* (L'Académie.)

V v—Se prononce *ve* : *valeur, vide, vélin*.

Le son de cette consonne, qu'il ne faut pas confondre avec *u* voyelle, ne varie jamais; et l'on ne connaît en français que quatre mots, ou plutôt il n'y a que quatre mots francisés où cette lettre soit redoublée : *Whigh, Waux-hall*, qui se prononcent comme s'ils étaient

écrits avec un simple *v*; et *Whist* (47), *Whiski*, qui se prononcent *ouist, ouiski*.

L'Académie, en 1835, écrit *whig* et prononce *ouigue*; elle reconnaît aussi *wiskey* (boisson) qu'elle prononce *ouiski*. Puis elle donne *bowl*, mais comme mot anglais, dont nous avons fait *bol*. Enfin, au mot *kirchs-wasser* elle ne s'explique pas. Nous croyons qu'assez généralement on dit *vacer* en donnant à la dernière syllabe le son adouci dont nous avons parlé page 62 et suiv. Il existe encore en français le nom de ville *Longwi* qui se prononce *Lon-oui*. A. L.

Ce n'est pas des étrangers qu'il faut apprendre comment on prononce les noms qu'ils écrivent avec un double *v* (*w*); l'usage seul doit nous servir de guide, et il nous dira qu'en français, *Newton, Warwick, Washington, Law*, se prononcent *Neuton, Varvik, Vazington, Lasse* (quelques-uns disent *Lô*); et que *Westphalie, Wallon, Wallone, Wagram, Wasa*, se prononcent *Vestphalie, Valbon, Valone*, etc.

X x. — Cette lettre *x*, dans notre orthographe, différentes valeurs :

Cs : *Alexandre, extrême*.

Gz : *Xavier, exercice*.

Ss : *Bruxelles, Auxerre*.

C : *Excepter, excellent*.

Z : *Deuxième, sixième*.

Premièrement. — X ne se trouve au commencement que d'un très petit nombre de noms propres, empruntés des langues étrangères, et il faut l'y prononcer avec sa valeur primitive *cs*, excepté quelques-uns devenus plus communs, et adoucis par l'usage, comme *XAVIER*, que l'on prononce *gzavier*; *XÉNOPHON*, que l'on prononce *gzénophon*; *XIMÈNÈS*, *gzimènès* ou *chimènès*; le *XANTE*, le *gzante*; *XANTIPPE*, *gzantippe*, et enfin *XERXÈS*, que l'on prononce *gzercèsse*.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, lettre X.)

Cette lettre se trouve aussi au commencement de quelques mots empruntés à la langue grecque, et alors elle se prononce avec le son *cs*, comme dans *Xiphias, xiphoides, xyste*. Le mot *Xerxès* a paru trop dur à prononcer, on l'a adouci; quelques-uns même écrivent *Xercès*, mais à tort. A. L.

(47) L'Académie (édit. de 1793), Gattel, Catineau, M. Laveaux, n'indiquent que le mot *Wisk*; mais ce jeu qui nous vient des Anglais est dans leur *Dictionnaire* sous le nom de *Whist*, interjection qui, dans la langue anglaise, signifie *chut, bouche cousue!* En effet ce jeu exige beaucoup de silence et d'attention; si donc on veut conserver le mot *Wisk*, il faut dire que ce mot s'écrivait ainsi par corruption. — La nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie* donne *Whist*.